

Cela, M. l'Orateur, a développé, si c'est possible, le sentiment d'amour qu'éprouve le Canada pour l'Union, et rien peut-être n'y a plus contribué que les événements du règne de la reine Victoria, dans lequel nous vivons.

Je ne veux pas soulever quoi que ce soit qui puisse créer de l'animosité dans la discussion de cette question. Pour que cette motion ait le meilleur effet, il faut, je crois, l'appui unanime de la chambre; conséquemment, je ne prolongerai pas la discussion, croyant sincèrement qu'il n'y a rien, dans nos rapports politiques avec l'Angleterre, de nature à nuire à la prospérité matérielle du pays. Croyant en outre qu'il convient, dans le moment, de faire une déclaration sincère de ce que nous croyons être les sentiments du pays, et aussi que cette protestation de notre part sera bien reçue par Sa Majesté, je propose que cette résolution soit adoptée.

M. AMYOT : Comme sujet britannique d'origine française, c'est avec le plus grand plaisir que j'appuie la motion de mon honorable ami. J'approuve chacune de ses paroles, et suis heureux de saisir cette occasion pour parler au nom du comté que que j'ai l'honneur de représenter. Je crois que la motion est opportune, et j'en profiterai pour dire aux nouveaux députés qui n'ont peut-être pas encore étudié notre histoire dans tous ses détails, quelle est la position exacte que nous avons occupée dans le passé, quant à notre loyauté, et quelles sont les raisons que nous avons, nous Canadiens-français, d'être loyaux à la Couronne d'Angleterre.

Après le traité de Paris, de grandes luttes commencèrent entre les anciens et les nouveaux colons; l'on devait s'attendre à cela, c'est presque toujours ce qui arrive dans un pays. Après beaucoup de demandes et de représentations, l'Acte de Québec de 1774 fut adopté; et nos ancêtres l'on accueilli comme étant un grand pas fait vers la justice. Cet acte a été accordé en dépit de l'opposition de quelques fanatiques et de quelques spéculateurs. Aussi dès l'année suivante, nos pères eurent l'occasion de prouver leur reconnaissance à l'Angleterre et leur loyauté à leur nouveau drapeau. Les Américains envahirent le pays, et grâce aux efforts, à la chevalerie et à la valeur des Canadiens-français, puissamment aidés, sans doute, par les quelques troupes anglaises qui se trouvaient ici, le Canada est resté, en 1775, une des possessions de la couronne d'Angleterre. Vu que mes paroles ne peuvent peut-être pas avoir une autorité suffisante, je citerai Biggar, dans son ouvrage, "Le Canada—volume de mémoires", à la page 27, où il dit :

Bien qu'il y eût alors beaucoup de froissements, on doit bien le penser, entre les nouveaux sujets, comme on appelait les Français, et les colons anglais, ou anciens sujets, sous la conduite sage et tempérée du général Murray et de sir Guy Carleton, les espérances commencèrent à renaitre et le pays entra dans une ère de prospérité, augmentant rapidement en population et en richesses.

À la page 28, il dit :

Les colons eurent alors à subir une autre période de guerres—sanglantes mais courtes—mais cette fois c'était avec leurs propres compatriotes de l'autre côté de la frontière. Pendant l'année qui suivit l'adoption de l'Acte de Québec, la sécession, comme un feu qui brûle lentement sous la cendre, éclata tout à coup dans les colonies américaines. Le 19 avril 1775, les "Minute Men," de Concord et de Lexington, tirèrent le premier coup de canon qui eut du retentissement dans tous les pays, et la guerre de l'indépendance, qui commençait, finit par la perte, pour l'Angleterre, de ses colonies "Américaines."

Le premier acte des sécessionnistes fut de s'emparer de Ti-conderoga et de Crown Point, sur le lac Champlain, s'emparant ainsi de la clef du Canada. Suit bientôt la prise des forts de Saint-Jean et de Chambly, et le 12 novembre, Montréal fut obligé de se rendre; mais les succès changèrent, lorsque les Américains, glorieux de leurs conquêtes, essayèrent de prendre Québec, où, dans deux attaques, ils subirent des défaites désastreuses.

En 1808, quoique nous ne possédions pas encore toutes nos libertés, quoique nos anciennes lois et nos coutumes ne fussent pas complètement reconstruites, nos ancêtres demeurèrent cependant loyaux; et nous voyons que le gouverneur James Craig s'exprima ainsi en ouvrant le parlement :

Il ajouta, cependant, que l'on ne devrait pas négliger de prendre des mesures pour prévenir de fâcheuses éventualités, qu'il avait la plus grande confiance que le peuple ne manquerait pas de travailler à obtenir ce résultat, et que la milice, par sa loyauté et son zèle, avait sa plus haute approbation. Tout lui permettait de croire que si la colonie était attaquée, elle serait défendue comme on doit attendre de la part d'une nation brave qui avait combattu pour tout ce qui lui est cher**** La réponse de l'Assemblée fut telle, qu'elle aurait dû convaincre les Anglais qu'ils pouvaient compter sur la fidélité des Canadiens, malgré les nombreux appels aux préjugés que l'on avait contre eux.

En 1812, 1813 et 1814 une guerre nouvelle eut lieu entre l'Angleterre et les États-Unis. Encore une fois, nos ancêtres eurent l'occasion de prouver leur fidélité à la Couronne d'Angleterre.

Ceux qui ont lu notre histoire, ne peuvent qu'admirer les luttes qui ont eu lieu et les victoires extraordinaires remportées par quelques centaines d'hommes, sur des milliers de soldats. Je vais encore citer Biggar, page 30 :

Dans l'année 1812-1814, la jeune nation auxiliaire était appelée à passer par une dure épreuve, à propos de la déclaration de guerre des États-Unis à l'Angleterre, à cause de ses sympathies pour la France, et à cause de malentendus entre les deux gouvernements. Naturellement, les États-Unis dirigèrent leur première attaque contre le Canada. Les conditions des deux pays étaient très inégales. Le Canada n'était pas du tout préparé au combat. Il avait moins de 6,000 hommes de troupe pour défendre 1,500 milles de frontières. Sa population entière était de moins de 300,000 âmes, tandis que celle des États-Unis était de 8,000,000. En dépit de cette inégalité extraordinaire, les Canadiens s'unissant comme un seul homme pour appuyer leur gouvernement, se conduisirent si noblement pendant les deux années de luttes qui suivirent, que lorsque les luttes cessèrent, l'avantage resta clairement de leur côté et, aujourd'hui, l'on cite les victoires des hauteurs de Queenstown et de Châteauguay, avec autant d'orgueil patriotique, que les Anglais en ont lorsqu'ils parlent de Waterloo, ou les Français, lorsqu'ils parlent d'Austerlitz.

Notre célèbre historien Garneau, à la page 188 de la version anglaise de son histoire, dit :

Le résultat de la campagne de 1812, dans laquelle le zèle et l'esprit de la population canadienne-française rivalisèrent avec le courage et la loyauté des Anglais, fut une justification pratique de la politique sage et conciliante de sir Georges Prevost. Ce digne gouverneur réunit les chambres le 29 décembre. Il les informa qu'en vertu du pouvoir dont il était revêtu, il appelait sous les armes toute la milice de la colonie; il dit que l'esprit public, l'ordre, la fermeté, l'amour du pays et le respect de la religion et des lois que l'on avait montrés dans toutes les classes du peuple, lui avaient causé la plus vive satisfaction. Une semblable conduite, dit-il, était de nature à faire respecter le pays à l'intérieur et à le rendre redoutable à l'étranger.

On pourrait dire qu'en 1837, il y a eu une rébellion; mais cette rébellion a eu lieu dans le Haut-Canada tout comme dans le Bas-Canada et il n'y eut qu'un petit nombre d'hommes qui y prirent part. Je n'entrerai pas dans les détails, mais tout le monde sait que la grande majorité du peuple est restée très loyale à la couronne. Lorsque les Fénians attaquèrent le Canada, nos bataillons canadiens-français furent appelés sous les armes.